

## Comité de bibliothèque en histoire de l'art

Compte rendu de la réunion du 23 avril 2015

MEMBRES	ORDRE DU JOUR
<b>présents :</b> Marianne Demers-Desmarais Mathilde Bois Raphael Brien Luc Lévesque Robert Marcoux Eva Struhal	<b>1. Adoption de l'ordre du jour</b> <b>2. Adoption du compte rendu de la réunion du 2 avril 2014</b> <b>3. Affaires découlant du dernier compte rendu</b> 3.1. Renouvellement de documents qui ne sont pas réservés 3.2. Catalogage rétrospectif des documents avec notice brève 3.2.1 Vedettes matière 3.2.2 Notices
<b>invité:</b>	
<b>secrétaire:</b> Sonia Roy	<b>4. Développement des collections</b> 4.1. Compressions budgétaires 4.2. Évaluation de la collection de périodiques 4.3. Politique d'achat de facsimilés 4.4. Fonds d'investissement étudiant (FIE) <b>5. Formation documentaire</b> 5.1. Formations offertes en 2014-2015, statistiques 5.2. Formations offertes dans le cadre du cours méthodologie de l'histoire de l'art <b>6. Divers</b> 6.1. Compte rendu 6.2. Documents sur le symbolisme 6.3. Doublons pour certains livres à la réserve 6.4. Rappels pour les documents réguliers <b>7. Clôture de la réunion</b> <b>8. Prochaine réunion</b>

### 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **2. Adoption du compte rendu de la réunion du 2 avril 2014**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **3. Affaires découlant du dernier compte rendu**

### **3.1. Renouvellement de documents qui ne sont pas réservés**

Les professeurs n'ont pas de statut particulier relativement aux prêts des livres. C'est la même politique de prêt qui s'applique à tous. Marianne a fait le suivi auprès d'Alexandra Lavallée afin que les professeurs puissent bénéficier d'emprunter les livres plus longtemps. Cependant il s'agit d'une décision institutionnelle entérinée par le comité-conseil. Il faudrait soumettre l'idée à la direction afin qu'elle soit approuvée par le comité-conseil. L'initiative est de rallier plus de professeurs afin d'avoir plus de poids. Ce point sera discuté à la réunion de la Faculté afin de faire monter le dossier plus haut.

Marianne informe l'assemblée qu'il est possible de demander un dépôt à long terme. Les professeurs peuvent faire la demande d'une carte de dépôt à long terme. Par contre, si le livre est demandé, il doit être rapporté dans les 2 jours. Il est suggéré de parler du dépôt à long terme à l'UR.

Concernant l'échéance des prêts, on soulève un point concernant les avis de courtoisie qui se font avant la date d'échéance et les avis de retards reçus le lendemain, mais qu'aucun rappel n'est effectué le jour même de la date de retour. Le point sera soumis à Alexandra qui fera le suivi avec le comité de gestion.

### **3.2. Catalogage rétrospectif des documents avec notice brève**

#### **3.2.1 Vedettes matière**

Il existe des documents sans vedette matière, donc sans sujet. Aussi concernant les documents logés au centre de conservation il serait bien de les indexer. Cela représente 4 522 documents, pour 3 000 titres. Le CDI mentionne que cette tâche sera bel et bien faite, mais étant donné la situation budgétaire il est impossible d'engager du personnel surnuméraire. Ce travail sera donc effectué par le personnel régulier au travers de leurs tâches habituelles.

#### **3.2.2 Notices**

Concernant les notices pour les livres collectifs, depuis l'an dernier il y a de nouvelles règles de catalogage; pour les nouvelles notices, tous les collaborateurs sont mentionnés. Il est aussi possible de suggérer de compléter une notice, Marianne soumettra la demande au catalogue.

## **4. Développement des collections**

### **4.1. Compressions budgétaires**

L'équipe de direction de la bibliothèque va rencontrer les doyens des différentes facultés et des départements dès l'automne. Le tout afin de faire la mise au point et de discuter du plan d'action budgétaire.

Il faut prévoir des compressions pour l'année 2015-2016. Les compressions seront prises sur les budgets généraux prioritairement, et ce, avant de devoir compresser les budgets disciplinaires.

### **4.2. Évaluation de la collection de périodiques**

En cette période de restriction budgétaire il faut également revoir la liste des abonnements et des achats de livres. Marianne propose d'évaluer la collection de périodiques et d'envoyer les titres aux professeurs spécialisés. Puis de consulter éventuellement l'ensemble des professeurs. À noter que les commandes permanentes, dont les collections, seront également évaluées. Ceci évitera le dédoublement papier et électronique et, si l'abonnement est en double de favoriser le format électronique. Par contre, peu d'éditeurs garantissent un accès perpétuel avec l'électronique.

### **4.3. Politique d'achat de facsimilés**

L'achat de facsimilés afin d'avoir une collection adéquate pour les ouvrages médiévaux, car l'accès aux manuscrits en Amérique du Nord est plus limité, représente une alternative intéressante. Il est possible d'effectuer une visite de la collection spéciale de l'Université de Montréal, de même que pour celle de l'Université d'Ottawa, mais cela coûte très cher. Il serait donc intéressant de coordonner la disponibilité des facsimilés disponibles dans les universités au Québec et d'élaborer une politique d'achat.

### **4.4. Fonds d'investissement étudiant (FIE)**

Marianne n'a reçu aucune nouvelle en provenance de l'association étudiante suite à leur réunion de janvier dernier. Il semble ne pas y avoir de projet d'achat de livre qui aurait été soumis au FIE.

Marianne demande la collaboration des représentants des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles afin de faire le suivi lors des assemblées concernant la possibilité de soumettre des projets au FIE.

## **5. Formation documentaire**

### **5.1. Formations offertes en 2014-2015, statistiques**

Marianne soumet le résultat des formations qu'elle a offertes cette année. (Voir le document en annexe)

### **5.2. Formations offertes dans le cadre du cours méthodologie de l'histoire de l'art**

Cette année la formule a été différente, le cours ayant été repensé, il y a donc eu une seule séance au lieu de deux. Aucune salle n'étant disponible à cette période, Marianne et les étudiants ont dû se déplacer ce qui n'était pas pratique. Marianne suggère de revoir la formule pour la prochaine session, de prendre le pouls des étudiants et d'éviter les pertes de temps en déplacements.

La connaissance des bases de données est considérée comme très importante au cheminement des étudiants plus que la visite en tant que tel. Il semble que l'accent devrait être mis sur les bases de données plutôt que sur la visite. Donc il est suggéré de diviser le groupe en deux afin d'offrir une séance de 1 h 30 axée sur Ariane et une autre axée sur les bases de données bien que 1 h 30 c'est peu pour initier les étudiants aux bases de données. De plus, les étudiants souhaiteraient obtenir un document écrit au sujet de cette formation.

La formation est prévue durer entre 1 h 30 et 3 h ce qui reste à confirmer.

## **6. Divers**

### **6.1. Compte rendu**

Eva demande à ce que les comptes rendus soient envoyés un peu plus tôt et aussi aux supérieurs de facultés afin que ceux-ci puissent en être informés et le cas échéant de discuter de certains points.

### **6.2. Documents sur le symbolisme**

Mathilde relate que certains étudiants ont souligné qu'il manque de documentation actuelle axée sur le symbolisme.

### **6.3. Doublons pour certains livres à la réserve**

Marianne demande la collaboration des professeurs pour lui mentionner la liste des volumes utilisés lors des cours. De cette manière, il serait envisageable d'obtenir des doublons pour certains livres à la réserve.

### **6.4. Rappels pour les documents réguliers**

Le rappel des documents régulier est une possibilité offerte afin d'éviter que certaines personnes monopolisent les ouvrages de recherche.

Quant aux avis de réservation automatique, une personne les dépouille chaque jour et envoi un courriel de rappel.

## **7. Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 15 h 30.

## **8. Prochaine réunion**

La prochaine réunion est prévue au mois de novembre 2015.

Rédaction du compte rendu :  
**Sonia Roy, 2015 / 04 / 23**